

Histoire d'ici

Rodolphe A. Reiss, précurseur de la police scientifique

À l'occasion des Journées suisses d'histoire, une exposition présente cette figure de la criminalistique

Isabelle Montani Docteure en science forensique, UNIL*

Rodolphe Archibald Reiss naît dans une famille aisée le 8 juillet 1875 à Hechtsberg, dans la Forêt-Noire. Son père, riche propriétaire terrien, cultive des relations avec des personnages politiques influents. Le jeune homme s'installe à Lausanne en 1893 pour y étudier la chimie à l'Université. Il obtient son doctorat auprès du professeur Heinrich Brunner en 1898 et devient son assistant. Étudiant, il se passionne pour la photographie scientifique. Il participe également à des expositions photographiques artistiques à travers l'Europe.



Rodolphe Archibald Reiss
(1875-1929)

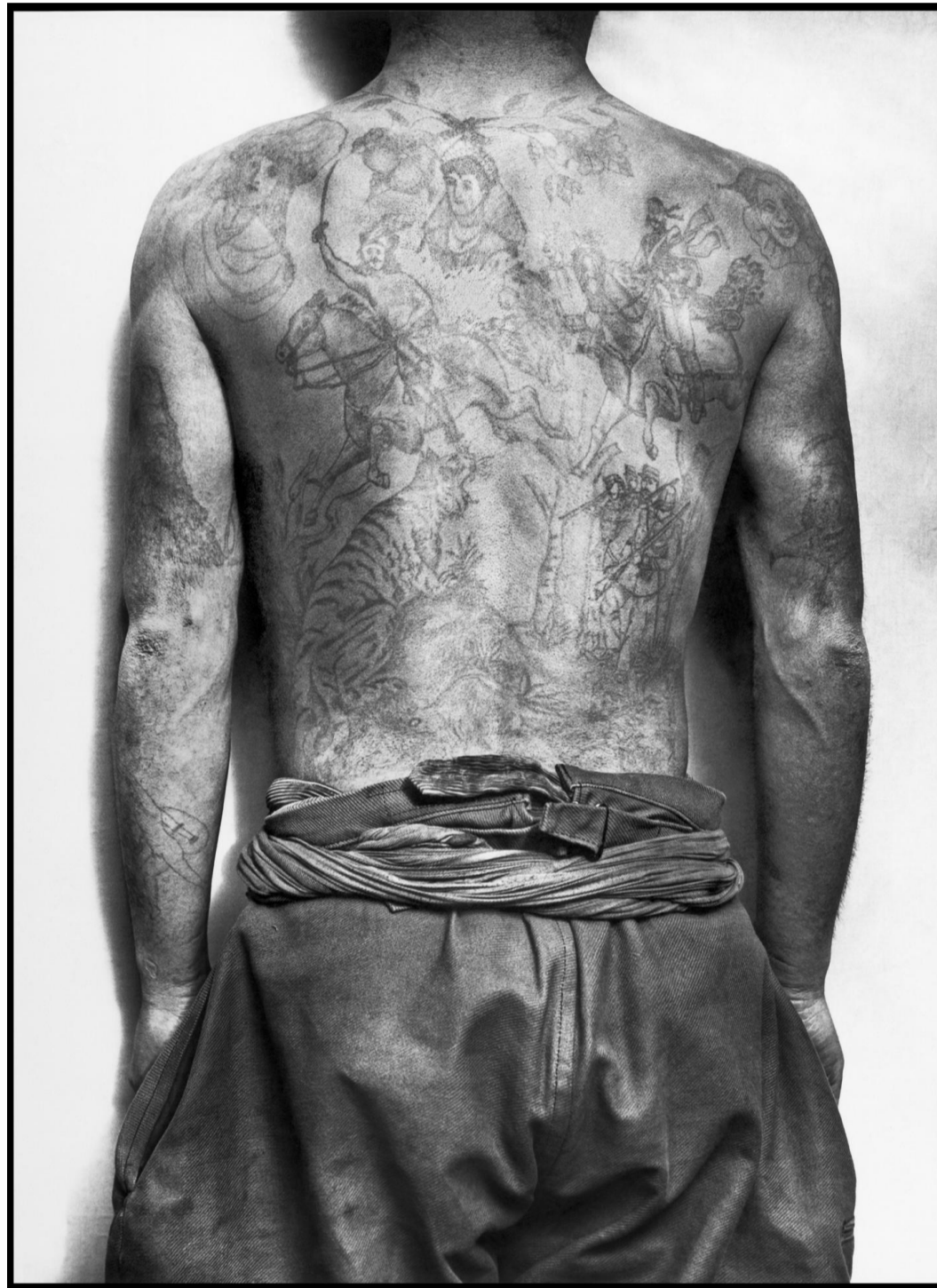
Le 8 août 1899, Reiss est nommé chef des travaux du laboratoire de photographie à l'Université de Lausanne. En 1900, il part se former à Paris auprès d'Alphonse Bertillon, au laboratoire d'anthropométrie de la Préfecture de police. Dans ses présentations à la Société vaudoise des sciences naturelles, à côté de ses recherches en photochimie, ses travaux vont s'orienter vers la police scientifique: en 1900, *Présentation d'un appareil destiné à fixer les pièces anatomiques pour la photographie*; en 1901: *Spécimens d'écriture obtenus dans les diverses phases du traitement de quelques maladies nerveuses*.

À partir de 1902, il enseigne la photographie judiciaire et le système signalétique mis en place par Bertillon et publié en 1903 *La photographie judiciaire*. Rédacteur en chef du *Journal suisse des photographes* de 1899 à 1908 et de la *Revue Suisse de Photographie* de 1902 à 1906, il rédige de nombreux articles sur de nouveaux procédés et sur l'évolution du métier. En parallèle à ces activités dans le domaine forensique, Reiss apporte sa contribution au développement des techniques photographiques pour d'autres domaines scientifiques. Il enregistre les sépultures de la nécropole néolithique de Chamblandes pour Albert Naef. En août 1903, il organise à Lausanne le troisième congrès de l'Union internationale de photographie. Une année plus tard, il a la charge de développer le service de radiologie de l'Hôpital cantonal à Lausanne.

À partir de 1904, il effectue des constatations photographiques et photogrammétriques sur des scènes de crimes, prélève et exploite en laboratoire les traces retrouvées et rédige des rapports à la demande de magistrats suisses et étrangers. Il défend régulièrement ses travaux d'expertise devant la Cour.

Pour se familiariser avec leurs méthodes d'enquête et pour comprendre au mieux le fonctionnement des criminels, Reiss accompagne des policiers sur le terrain. En 1909 s'ouvre sous son impulsion et avec son aide pécuniaire la première chaire au monde d'enseignement de la criminalistique. Il publiera deux ans après un manuel de référence en police scientifique: *Vols et Homicides* (1911). Après des voyages en Russie et au Brésil, où il donne des cours pour réorganiser le travail de la police et de la magistrature, Reiss se rend en Serbie en 1914. Œuvrant à la fois comme criminaliste et correspondant de guerre, il attire l'attention de la communauté internationale sur les atrocités commises par l'armée austro-hongroise pendant la Première Guerre mondiale. Il mourra le 8 août 1929 à Belgrade.

* Tous les mois, une page est proposée par les chercheurs de l'Université de Lausanne.



Tatouages, R.A. Reiss, 1903. «Le tatouage, comme marque particulière, est un élément d'identification précieux, comme dessin il peut nous renseigner sur le métier et les tendances de l'individu et, éventuellement, sur sa nationalité...» Tiré de *Manuel de police scientifique (technique). I. Vols et homicides*. FONDS DES ARCHIVES DE L'ÉCOLE DES SCIENCES CRIMINELLES DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Les journées suisses d'histoire

450 historiens se réunissent à Lausanne

Les Journées suisses d'histoire, qui se tiendront du 9 au 11 juin prochain, constituent le plus grand rassemblement d'historiens et d'historiennes en Suisse. L'Université de Lausanne, qui organise l'événement en collaboration avec la Société suisse d'histoire, accueillera près de 450 intervenants venus de Suisse et de l'étranger.

Le programme, conçu autour de la thématique du/des «Pouvoir(s)» est plus que conséquent: cent panels traversant les temps, de l'histoire ancienne à l'histoire contemporaine; des flashes présentations présentant les méthodes de pointe en matière d'humanités digitales; des tables rondes sur les enjeux de l'actualité en histoire; des expositions culturelles et surtout, trois conférenciers de renom international. L'UNIL a le plaisir d'accueillir Peter Maurer, président du CICR; Joan W. Scott, professeure émérite, Ecole des sciences sociales, Institut for Advanced Studies, Princeton; et Patrick Boucheron, professeur au Collège de France.

Les Journées suisses d'histoire

sont ouvertes à tout public. Toutes les informations ainsi que le formulaire d'inscription sont disponibles sur: www.journeesdhistoire.ch

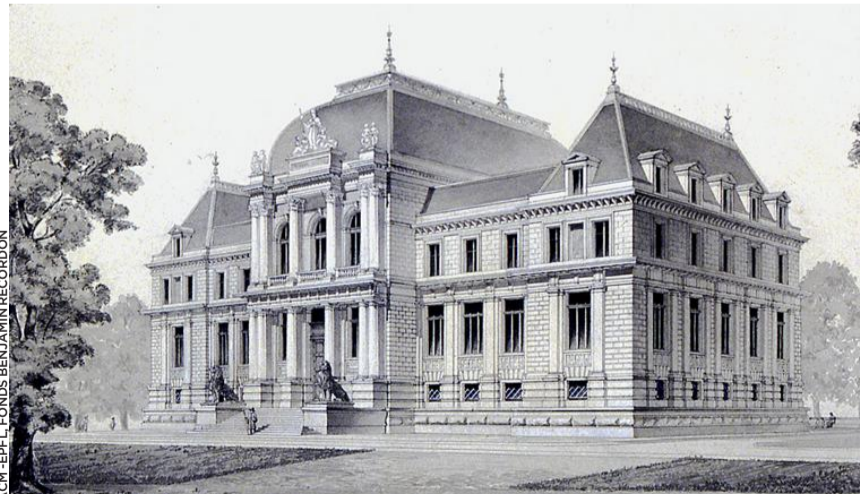
Exposition «Le verbe et l'image», jeudi 9 et vendredi 10 juin, de 13 h 45 à 15 h UNIL, Bâtiment Anthropole, devant l'auditoire 1031.

Les Palais lausannois du pouvoir judiciaire fédéral

● L'exposition que propose les Archives de la construction moderne de l'EPFL à l'occasion des Journées suisses d'histoire présente des plans, des dessins et des photographies des deux Palais de justice fédéraux, issus des archives de leurs architectes respectifs. Petit retour.

En 1874, Lausanne devient le siège du Tribunal fédéral. Avant cette date, la plus Haute Cour judiciaire du pays, créée en 1848, se réunissait selon les nécessités dans divers lieux et au moins une fois l'an à Berne. La nouvelle Constitution de 1874 instaure un Tribunal fédéral permanent. Désignée par l'Assemblée fédérale parmi sept autres villes qui avaient exprimé leur intérêt à accueillir le siège du troisième pouvoir, Lausanne accède alors au rang de Ville fédérale. Les autorités communales s'attellent à la réalisation d'un édifice d'une échelle et d'une portée symbolique inédites. Le choix du site se porte sur Montbenon, ancienne place d'armes partiellement aménagée en promenade au début du XIXe siècle.

Ouvert en 1877, le concours d'architecture est remporté par les Genevois Henri Bourrit et Jacques Simmler. Cependant, comme aucun des projets primés ne convient, l'auteur du 3e Prix, le Veveysan Benjamin Recordon, est



Le Palais de justice fédéral à Lausanne (qui accueille aujourd'hui le Tribunal du district), vue perspective par l'architecte Benjamin Recordon, août 1880.

chargé d'établir les plans définitifs. Inauguré en 1886, le Palais de justice est un exemple majeur à Lausanne de style «Beaux-Arts» dont la grammaire décorative s'inspire de la Renaissance française. Les figures allégoriques de la Force, de l'Helvétie et de la Loi couronnent le pavillon central. La présence de l'édifice à l'extrémité de la promenade de Montbenon contribue à l'embellissement

de celle-ci, dont l'aménagement va être complété par une fontaine, un pavillon votif ainsi que diverses statues et monuments, qui tous saluent le patriotisme vaudois et suisse. Alors que le bâtiment initial avait été prévu pour 13 juges, la Cour en compte déjà 19 en 1909. On se préoccupe alors de son agrandissement, mais pour préserver la promenade de Montbenon, il est décidé

de bâtir un nouveau Palais dans la propriété de Mon-Repos, acquise par la Ville à cet effet. Les lauréats du concours organisé en 1913 sont les Neuchâtelois Ernest Prince et Jean Béguin. Leur proposition est cependant vivement critiquée, notamment l'ornementation jugée trop riche des façades. Ils s'associent alors avec l'architecte Alphonse Laverrière et élaborent plusieurs projets entre 1914 et 1921, dans lesquels ce dernier prend une part de plus en plus prépondérante. Le chantier débute finalement en 1922, le bâtiment est inauguré en 1927.

Implanté en contre-haut d'une avenue à laquelle il est relié par un large emmarchement, l'imposant édifice néo-classique se distingue par son monumental portique au fronton duquel se tient l'allégorie de la Justice. L'intérieur présente un ensemble décoratif remarquable, œuvre d'art totale d'une grande richesse chromatique, réalisée sous la direction de Laverrière, qui en dessine les moindres détails et choisit lui-même les artistes.

Joëlle Neuenschwander Feihl Collaboratrice scientifique, Archives de la construction moderne, EPFL-ENAC-IA*